



LA VOIX DE L'ENFANT

Notre combat, c'est leur avenir

Pantin, le 21 mai 2021

VIOLENCES SEXUELLES COMMISES A L'ENCONTRE D'ENFANTS EN ASIE : LA VOIX DE L'ENFANT, PARTIE CIVILE DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS

La Voix De l'Enfant sera partie civile le 25 mai prochain devant le Tribunal correctionnel de Paris pour le procès d'un prévenu, un homme soupçonné d'avoir commis des violences sexuelles à l'encontre d'un grand nombre d'enfants au Népal et au Cambodge.

Cette personne, déjà condamnée en 2005 pour des agressions sexuelles sur mineurs, aurait de nouveau profité de voyages dans le cadre d'une association qui devait avoir pour but de venir en aide aux enfants des rues dans plusieurs pays d'Asie, pour commettre ces violences.

La Voix De l'Enfant sera représentée par Maître Frédéric BENOIST, avocat au barreau de Paris.

Pour tout contact :

Martine Brousse

06 22 80 82 82

Présidente de La Voix De l'Enfant

mbrousse@lavoixdelenfant.org

Maître Frédéric BENOIST

06 03 17 70 07

Avocat au barreau de Paris